

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune

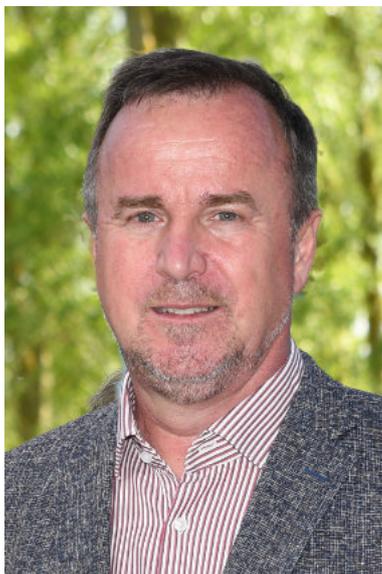
**LA JEUNESSE :
UNE PRIORITÉ
DE LA VILLE !**

**PROJETS 2022 :
L'INTERVIEW DE FRANCK DEMAUMONT PAGES 4-5**

Relation État/citoyens : une crise de confiance !

En 2022, nous repartons avec la crise. Et avec un débat qui n'est toujours pas tranché sur l'utilité du vaccin, au bout de la troisième dose, démontrant ainsi une perte de confiance des citoyens envers l'État. Au début de la crise, l'État n'a pas été capable de fournir les masques à l'ensemble de la population. La relation État/citoyens est catastrophique.

L'État lance des appels à projets (AAP) dans tous les sens et les petites communes ne peuvent pas suivre tous cesancements ; seules les grandes villes y parviennent mais ce n'est pas le cas pour 90 % d'entre elles. L'État aide ainsi, sous couvert d'appel à projets (AAP), de façon discrétionnaire, les communes qu'il souhaite favoriser. La situation est devenue très compliquée pour la majorité des communes. Et depuis plusieurs années, la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'État a été fortement réduite, les freinant dans leurs investissements. Les maires doivent choisir entre augmenter les impôts et s'endetter.



L'autonomie fiscale des collectivités : totalement disparue !

Aujourd'hui, les villes n'ont plus que la taxe foncière en recettes fiscales, des rentrées fiscales qui ne reposent que sur les propriétaires. Ainsi, cette situation contrainte que subissent les collectivités territoriales les obligera à réduire le nombre de fonctionnaires, donc à supprimer des emplois et à privatiser. En fait, l'État veut « remettre la main » sur les collectivités territoriales.

Plus les gouvernements veulent simplifier et plus ça se complexifie !

Nous assistons à un empilement de réglementations très complexes suscitant du contentieux. L'État est très loin des préoccupations quotidiennes des élus de proximité. C'est compliqué pour les communes d'avoir une visibilité.

À Chalette, on essaie de conforter le service public

C'est pour nous la priorité. La population de notre commune, majoritairement à faibles revenus, exprime des besoins auxquels nous tentons de répondre. Ainsi,

la parentalité, la politique de réussite éducative, la prise en compte du périscolaire et de l'extra-scolaire sur le temps libre des enfants (avec, dans chaque école, un directeur périscolaire), la jeunesse font partie de nos priorités.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

| | |
|---|-----|
| Actualité | 3 |
| • Restos du cœur : à la recherche de bénévoles ! | |
| • Dématérialisation des autorisations d'urbanisme | |
| • Nouveaux aménagements à la médiathèque ! | |
| Interview | 4-5 |
| • Franck Demaumont : un point sur les chantiers à venir | |
| Culture | 6 |
| • Égalité filles/garçons : rencontre avec une autrice de littérature jeunesse | |
| Coups de cœur de la médiathèque | 7 |
| Portrait | 8 |
| • Atif Khalid, un adjoint multi-tâches ! | |
| Sports | 9 |
| • Courir pour la bonne cause ! | |
| • Guidon chalettois : une nouvelle saison en DN1 | |
| Libre expression | 10 |
| Si Chalette m'était contée | 11 |
| La minute nature | 11 |
| À l'affiche | 12 |



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : S. Massé, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :

Imprimerie Leloup - Villemandeur



Restos du cœur : à la recherche de bénévoles !



Les Restos du cœur, ce sont 13 500 bénéficiaires dans le Loiret et plus d'un million et demi de repas servis l'an dernier dans le département. Une demande importante, à tel point que les Restos du cœur ont ouvert cet hiver un quatorzième centre dans le Loiret, à Beaugency. Dans le Montargois, on en retrouve trois, à Amilly, Chalette et Montargis.

À travers le département, les Restos du cœur du Loiret sont toujours à la recherche de bénévoles pour faire face à l'augmentation des personnes accueillies, avec une recherche particulièrement sensible pour le centre de Chalette.

Sur le site chalettois, une trentaine de bénévoles sont à l'œuvre pour les centaines de bénéficiaires accueillis. Un millier de repas sont distribués durant la campagne hivernale et quelque 600 durant la période estivale.

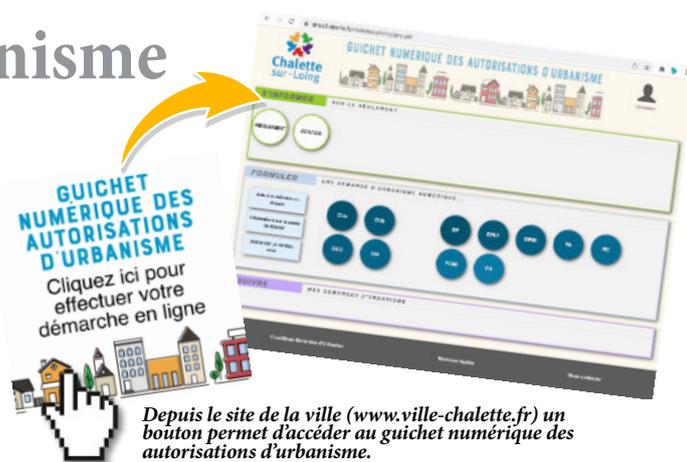
Parmi ces bénévoles, il y a Gérard Chevalier et sa femme Huguette, tous deux présents depuis près de dix ans, dont huit en tant que directeur du site pour Gérard. Cette direction, il souhaiterait bien la transmettre en cette année 2022. C'est pourquoi il est actuellement à la recherche d'un adjoint afin de le former, dans un premier temps, puis de lui passer le flambeau.

Les bras et mains supplémentaires sont donc les bienvenus. Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pouvez contacter le centre de Chalette au **02.38.93.05.71**.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Conformément à la Loi ELAN du 16 octobre 2018, la Ville de Chalette met à disposition de ses habitants, depuis le 1^{er} janvier 2022, un portail spécifique sur le site Internet leur permettant de déposer dorénavant les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée. Mais l'utilisateur conserve toutefois la possibilité d'un dépôt par la voie « papier ».

De même, toute personne qui vend un bien situé en zone urbaine, ou à urbaniser, peut adresser sa déclaration d'intention d'aliéner (DIA) via le portail accessible sur le site de la commune (support « papier » également possible).



Nouveaux aménagements à la médiathèque !

Depuis quelques semaines, les différents espaces de la médiathèque sont repensés et réaménagés par l'équipe et par les Services techniques de la Ville. Et si vous alliez y faire un tour pour voir si ça vous plaît ?



À NOTER

Stop la Covid !

Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont écrit et enregistré une chanson pour sensibiliser aux gestes barrières. Et ils en ont fait un clip ! Allez vite le découvrir sur la chaîne Youtube de la Ville : <https://bit.ly/3rcAziG>



Franck Demaumont : un point sur les chantiers à venir



CPC - Cette année, comme 2021, débute avec une situation sanitaire compliquée mais, malgré tout, la Ville reste ambitieuse. Qu'est-il prévu pour faire avancer la Ville en 2022 ?

FD - C'est la mise en œuvre du programme municipal sur lequel nous avons été élus. En matière d'investissement, c'est, premièrement, la fin des travaux du nouveau centre aquatique qui représente un chantier très important avec, à côté, les travaux de la rue du Gué-aux-Biches qui correspondent à la dernière tranche du vaste projet d'aménagement de la base de loisirs entamé depuis cinq ans.

Ensuite, c'est le démarrage de la rénovation des locaux des Services techniques qui est une priorité.

Parallèlement, nous travaillons à reconstruire le gymnase Paul-Éluard. En 2021, l'étude de programmation a été menée. Et en 2022, il s'agit de choisir l'architecte qui va concevoir le bâtiment, pour une réalisation qui se fera avec les entreprises en 2023 et 2024.

Cette année, nous lancerons également une étude et un diagnostic sur l'état des routes et des trottoirs afin de dégager les priorités et nous engagerons un plan pluriannuel d'investissement sur dix ans, en lien avec le projet de développement des pistes cyclables dont un schéma a été adopté au niveau de l'agglomération et qu'il faut suivre. Il s'agit notamment de l'entrée nord de Chalette avec la rue Jean-Jaurès, ce qui tombe bien puisque nous allons entreprendre le réaménagement de la place Jean-Jaurès - et de l'avenue - afin de rendre attractif ce secteur et embellir l'entrée nord de la ville.

Pour accompagner ce développement de la commune, nous allons poursuivre, en matière de logement, la réflexion sur le devenir des friches urbaines dans le Bourg, comme celle de l'ancienne maison de retraite, qui appartient à l'hôpital, et autour du canal. Cela fait partie d'une réflexion plus globale en termes d'habitat, d'équipements publics et de services pour la population, sur les 15-20 ans à venir.

En 2021, nous avons également terminé l'étude urbanistique du quartier de Vésines ; il faut maintenant la mettre en œuvre et mettre en application les préconisations, notamment le projet d'aménagement de la place de la Commune de Paris, et le déplacement de son monument qui se trouve isolé au milieu du parking. Il nous faut poursuivre aussi la réflexion autour de la transformation de la

Ruche Éco en épicerie solidaire. Des travaux sont déjà en cours dans l'ancien restaurant scolaire.

Ensuite, en matière de voirie, deux rues vont être rénovées cette année : la rue Voltaire prolongée et la rue des Cités Saint-Gobain.

Deux autres rues sont programmées pour 2023 : l'allée René-Bricard et la rue Anne-Quatresous, en même temps que le lancement du plan pluriannuel d'investissement pour les voiries et l'aménagement des pistes cyclables.

CPC - Autre point : la jeunesse fera-t-elle encore partie des priorités de la Ville cette année ?

FD - La jeunesse, c'est une priorité car aujourd'hui elle est sacrifiée, on ne lui offre pas d'avenir. On voit bien, à Chalette et dans l'agglomération, l'importance de l'échec scolaire, notamment la déscolarisation importante des plus de 16 ans.

C'est une jeunesse délaissée en matière de formation. Il n'existe aucune formation au-delà du baccalauréat, en dehors des BTS, dans l'est du département. Il faudrait permettre la création d'un IUT ; avec d'autres élus de l'Agglomération, nous militons pour sa création, notamment sur le site de la caserne Gudin.

Je travaille également pour le développement de formations médicales autour de l'IFSI de Chalette. Puisque les effectifs de l'IFSI vont passer de 200 à 300 dans les deux ans à venir, une construction de locaux supplémentaires s'impose pour cet institut qui représente la seule formation bac. + 3 dans l'est du Loiret.

Je milite pour que, sur l'ancien site de la maison de retraite qui jouxte l'école d'infirmières, d'autres formations médicales, qui font tant défaut, se développent, en particulier des formations paramédicales et médico-sociales, avec une prise en compte des problématiques de santé mentale, de dépendance, du vieillissement et du handicap. Il s'agit de créer un véritable « campus-santé », lieu unique en région, en partenariat avec l'Etat, l'ARS, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Agglomération montargoise, les institutions et les professionnels des secteurs médical et médicosocial.

CPC - En matière de délinquance, ces apports de formation peuvent-ils aider à la combattre ?

FD - Beaucoup de villes et de villages souffrent des violences intrafamiliales, violences que subissent les enfants dès le plus jeune âge et qui conditionnent leur réussite scolaire. Il faut donc créer un développement plus favorable de l'enfant, que ce soit à la fois dans le milieu familial et dans le cadre scolaire et périscolaire. Dans le cadre périscolaire, la Ville met des moyens importants. À partir du moment où un enfant se sent abandonné, exclus, non pris en compte, il peut tomber dans la délinquance et tout acte d'incivilité.

Un nouveau plan départemental de prévention de la délinquance vient d'être publié par la préfecture ; je tiens à ce que l'équipe municipale et les services municipaux se l'approprient et qu'il soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine commission intercommunale de prévention de la délinquance, laquelle est présidée par le sous-préfet et le président de l'Agglomération. Il est essentiel que l'Agglo-



mération avec toutes ses communes, l'État, le Département, bref, toutes les institutions concernées, s'engagent massivement dans ce plan. J'ai fait la proposition que soit mis en place, au niveau des collèges, comme au niveau des communes, un projet de réussite éducative par le biais d'activités périscolaires prises en charge par l'établissement scolaire, en lien avec les communes, pour que les collégiens puissent bénéficier d'activités socioculturelles, scientifiques, sportives, et ainsi rester un maximum de temps au collège. Cela permettrait de les ouvrir à d'autres réalités du monde d'aujourd'hui.

CPC - La Ville a depuis longtemps une police municipale qui s'est étendue dernièrement avec la venue d'ASVP. Va-t-elle continuer de se développer ?

FD - Oui, nous avons effectivement recruté quatre ASVP pour permettre aux policiers municipaux de se concentrer davantage sur des missions de prévention, notamment en déployant leurs horaires de fonctionnement le soir et le samedi. Mais en même temps, je me bats pour la création, au niveau de l'État, d'une police nationale de proximité avec l'embauche de 30 000 policiers au niveau national.

CPC - L'opposition au conseil municipal évoque la mise en place de vidéosurveillance ; elle pourrait être à l'ordre du jour des projets de la Ville ?

FD - La vidéosurveillance, ou vidéoprotection, n'est pas un sujet tabou à Chalette. J'ai sollicité dernièrement le procureur de la République et un représentant de la police nationale pour qu'ils viennent expliquer au sein de l'assemblée municipale les avantages et les inconvénients de la vidéoprotection, afin qu'on puisse éclairer l'ensemble des élus et les Chalettois sur ce dispositif. Ce débat récurrent reste bien sûr ouvert.

CPC - Parmi les points importants à aborder, il y a la santé ; on se rend compte que le centre municipal de santé arrive à saturation. Existe-t-il un projet de développement du CMS ?

FD - Depuis quatre ans que celui-ci est installé, le souci est maintenant de pérenniser son fonctionnement. C'est avec une grande satisfaction que nous avons accueilli, il y a un an, deux jeunes médecins venus renforcer l'équipe médicale. Aujourd'hui quatre médecins sont rattachés au CMS, plus deux autres médecins effectuant des vaca-

tions, que je remercie d'ailleurs pour leur implication, ce qui permet au centre de fonctionner de manière plus souple. Nous avons recruté aussi, il y a trois ans, une chirurgienne-dentiste qui n'a pas renouvelé son contrat fin décembre, ayant en vue un projet personnel ; nous devons de ce fait en recruter un nouveau. Nous avons deux candidatures potentielles, une personne de nationalité algérienne et l'autre de nationalité mexicaine mais, malheureusement, nous sommes confrontés au problème de l'équivalence des diplômes. J'ai donc interpellé dernièrement l'ARS, le préfet et le député pour que l'État et le législateur trouvent des solutions afin que tous ces médecins puissent exercer en France, répondant ainsi au manque criant de médecins sur notre territoire.

CPC - On peut voir que la Ville avance malgré une situation sanitaire et budgétaire compliquée.

FD - Concernant la crise sanitaire, je reste très soucieux de protéger la population chalettoise ; je suis d'ailleurs un des premiers maires à avoir pris un arrêté municipal de port du masque obligatoire dans l'espace public, et j'ai également incité la population à se faire vacciner et à respecter scrupuleusement les gestes barrières. J'ai annulé toute une série d'initiatives municipales telles que la présentation des vœux à la population et au personnel communal, le repas des personnes âgées et retraitées. Je veille aussi, en tant qu'employeur, à la santé des 300 agents municipaux, ce qui implique certains services à fonctionner en mode dégradé. On a mis en place un système de réception des habitants sur rendez-vous. Nous subissons aussi les absences du personnel en raison de la progression de l'épidémie. Et on a mis en œuvre une politique ambitieuse de télétravail. Nous espérons qu'après le printemps nous reviendrons à une activité beaucoup plus normale.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, il faut mobiliser tous les moyens et demander aux médecins généralistes la tenue d'une permanence de soins à tour de rôle le soir et le weekend, comme c'était le cas il y a une vingtaine d'années.

BTS - Brevet de technicien supérieur.

IUT - Institut universitaire de technologie.

IFSI - Institut de formation en soins infirmiers.

ASVP - Agent de surveillance de la voie publique.

ARS - Agence régionale de santé.



Égalité filles/garçons : rencontre avec une autrice de littérature jeunesse



La médiathèque de Chalette a mis en place et financé en ce début d'année un atelier d'écriture animé par l'autrice jeunesse Isabelle Pandazopoulos sur le thème de l'égalité filles-garçons, à destination de quatre classes des collèges Pablo-Picasso et Paul-Éluard.

Deux classes de 4^{ème} avec les enseignantes Manon Bayard et Laurène Gioan et deux classes de 3^{ème} avec les professeurs Virginie Rebours de Oliveira et Hassan Khalid ont bénéficié mi-janvier de cet atelier d'écriture, animé par Isabelle Pandazopoulos qui a répondu favorablement à l'invitation de Fabrice Casier, responsable du secteur jeunesse à la médiathèque. Cette autrice, également professeure de lettres, a publié chez Gallimard six romans pour la jeunesse, notamment « *Demandez-leur la lune* » ou encore « *La Décision* ». Elle a aussi enseigné en ZEP* et auprès d'enfants en situation de handicap. Dans ses romans, Isabelle Pandazopoulos aborde les thèmes de la liberté de la femme et de l'égalité :

« *Mon intervention a consisté à faire s'exprimer les élèves sur quelque chose d'eux afin qu'ils le partagent à voix haute, et ainsi mettre le doigt sur des situations d'inégalités vécues. Nous sommes arrivés très rapidement à des notions de jugement et de harcèlement.* »

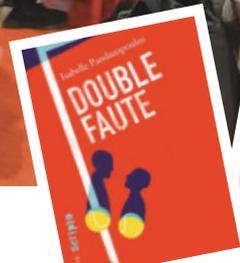
Des lectures à voix haute en juin à la médiathèque

Cette rencontre avec Isabelle Pandazopoulos a permis aux adolescents d'approfondir son œuvre, d'être directement en contact avec la culture vivante, en lien avec la dimension humaine et créative de l'artiste. Un projet qui a également pour but de stimuler leur créativité en leur faisant prendre conscience qu'ils sont eux-mêmes des écrivains en herbe... Parmi les autres bénéfices attendus : une meilleure maîtrise des éléments de compréhension liés à la culture de l'égalité ainsi qu'une baisse des comportements à caractère sexiste au sein des collèges.

Tout ce travail de lecture et d'écriture va se prolonger durant plusieurs mois dans les deux établissements afin d'aboutir en juin à une séance de lecture à voix haute des textes écrits par les élèves à la médiathèque, en présence de l'autrice et des parents.

À noter que vous pouvez découvrir les livres d'Isabelle Pandazopoulos en les empruntant à la médiathèque de Chalette.

* Zone d'éducation prioritaire



Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



Mon mari
Roman adultes
Maud Ventura

C'est une femme toujours amoureuse de son mari après quinze ans de vie commune. Ils forment un parfait couple de quadragénaires : deux enfants, une grande maison, la réussite sociale. Mais sous cet apparent bonheur conjugal, elle nourrit une passion exclusive à son égard... On rit, on s'effraie, on se projette et l'on ne sait sur quoi va déboucher ce face-à-face conjugal tant la tension monte à chaque page. Un premier roman extrêmement original à la fois drôle, féroce et dérangeant.



L'eau rouge
Roman adultes
Jurica Pavicic

Roman noir, drame familial et fresque historique, *L'eau rouge* raconte le vide laissé par une jeune fille mystérieusement disparue dans la Yougoslavie finissante des années 90. Le roman décrit la vie et le point de vue des différents protagonistes et les répercussions que cette disparition va engendrer dans le temps. L'enquête, qui va durer 30 ans, se mêle à la grande Histoire : le basculement du pays, la guerre, la modernisation, l'ouverture au tourisme et toutes les dérives qui peuvent en découler. Premier roman traduit en français de cet auteur croate. Il a reçu le Prix Le Point du polar européen et le Grand Prix de littérature policière 2021.



Zaza Bizar
Album jeunesse
Nadia Nakhlé

Elisa est DYS, entre rejet, solitude, moqueries, elle souffre. Elle partage sa douleur, sa différence, avec son journal, avec ses mots et son imagination. Une BD, une histoire, pour se mettre dans la peau de cette enfant, aux difficultés de langage. Un coup de coeur !

Bandoola
Docu jeunesse
William Grill



Plongée au cœur des jungles birmanes, à la rencontre d'un éléphant au destin héroïque ! En 1897, à près de 8000 kilomètres l'un de l'autre, naissent un Anglais, James Howard Williams, et un éléphant d'Asie, Bandoola. Des années 20 aux années 40, c'est l'histoire de leur extraordinaire amitié que nous conte William Grill, alors que des milliers d'éléphants aident les forestiers à extraire le précieux teck des jungles birmanes, puis participent à l'effort de guerre au service de l'armée britannique. Williams est alors responsable pour l'exploitant d'une compagnie d'éléphants et de leurs cornacs. Plus il les observe, plus il s'émerveille des merveilleuses qualités de ces animaux tranquilles. Et plus il s'indigne des brutalités qu'on leur inflige. En 1944, il décide de conduire avec Bandoola, le plus grand et le plus noble d'entre eux, un sauvetage périlleux ...

Brassens dans le texte

CD
Yolande Moreau et François Morel



"Il parle à notre coeur et notre intelligence, avec un respect et un humour, une colère et plein de choses qui font que ça fait écho à nos vies et à l'actualité qu'on est en train de vivre", estime François Morel qui insiste sur le caractère intemporel de son oeuvre : "Plein d'artistes de son époque sont difficiles à écouter à cause des arrangements, qui paraissent aujourd'hui très démodés. Brassens, avec une contrebasse, et une ou deux guitares, ça reste hors du temps."

Tibet minéral animal

Documentaire
Vincent Munier et Sylvain Tesson



Le photographe Vincent Munier nous entraîne sur les traces de la panthère des neiges. Des photos sublimes qu'accompagne la plume poétique de son grand ami, l'écrivain Sylvain Tesson : « Comme elle semblait tomber du ciel et se fondre à la Terre, on l'appela panthère des neiges »

Lueur

En une nuit, l'obscurité s'est épaissie... Lueur est un jeu de draft et de dés familial dans lequel vous incarnez des aventuriers en quête d'éclats de lumière pour restaurer le monde en y ajoutant de la couleur !
2 à 4 joueurs · + de 10 ans
45 min/partie



Gorinto

La maîtrise des 5 éléments dans un jeu élégant ! C'est un jeu abstrait dans lequel les joueurs vont s'affronter et se mettre au défi de trouver le chemin idéal menant vers l'harmonie en construisant un Gorinto : un sanctuaire commémoratif japonais. C'est parti pour la chasse aux tuiles !
De 1 à 5 joueurs · + de 14 ans · de 30 à 60 min/partie



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de coeur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h



**LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ !
CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !**

Atif Khalid, un adjoint multi-tâches !



Né à l'ancien hôpital de Montargis au début des années 1980, j'ai toujours résidé à Chalette, dans le quartier du Bourg ; mon père, immigré, a travaillé à Hutchinson, et je me considère vraiment comme un « enfant » de la ville.

J'ai fréquenté les écoles du Bourg puis le collège Pablo-Picasso. Après mes années au Lycée en Forêt, j'ai intégré l'université à Orléans. J'ai ensuite été reçu au concours d'entrée de l'Institut d'études politiques de Lyon pour y effectuer une licence. Suite à son obtention, j'ai intégré l'Institut d'études politiques de Paris au sein duquel j'ai préparé mon diplôme national de master.

À la fin de mes études, je suis entré à la Direction générale de la comptabilité publique au sein du ministère de l'Économie et des Finances. J'ai exercé mes fonctions essentiellement en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis avant de rejoindre les services centraux du ministère, à Bercy, où je suis en charge plus particulièrement de la loi de règlement du budget de l'État et d'approbation des comptes.

J'ai participé à ma première campagne des élections municipales en 2001 sur la liste menée à l'époque par Jean Louis. J'ai intégré le conseil municipal en 2004. J'ai ensuite effectué un second mandat de 2008 à 2014 dans l'équipe de Franck Demaumont, puis un mandat de conseiller municipal délégué aux attributions de logements de 2014 à 2020. Lors des dernières élections, je suis devenu maire-adjoint aux actions culturelles et jumelages et, depuis peu, en charge de la vie associative et de la démocratie participative.

Pourquoi l'engagement au service de la ville ?

Lors de mon adolescence, j'ai bénéficié des nombreux services publics de la ville, notamment ceux du Service jeunesse lors des périodes de vacances scolaires, la médiathèque, la piscine municipale, les activités autour de la base de loisirs, etc.

Après mes études, c'est tout naturellement que j'ai voulu apporter ma contribution à l'évolution de la commune, « rendre » un peu de ce j'ai reçu étant plus jeune en quelque sorte. Être un élu de la ville, où j'ai grandi, représente pour moi un engagement très fort et m'apporte une très grande satisfaction au quotidien ; je peux voir la ville se transformer et participer aux décisions stratégiques qui façonneront Chalette pour les 30 prochaines années. Être élu est également une grande responsabilité : c'est se mettre au service du collectif, travailler pour les citoyens et défendre leurs intérêts, c'est également transformer la ville selon leurs besoins et avoir une réflexion à long terme.

Quelles sont les actions principales dans le cadre de vos délégations ?

Lors de mon mandat en tant que conseiller municipal délégué à l'attribution des logements, je me suis attaché à préserver les intérêts des Chalettois lors des constructions de nouveaux logements. J'ai également veillé à apporter des solutions afin de trouver des issues favorables aux dossiers de demandes de logement les plus anciens dans notre commune et à traiter les demandes chalettoises de manière prioritaire.

En ce qui concerne mon mandat actuel (actions culturelles, jumelages, vie associative et démocratie participative), je fais face à une situation très difficile avec le contexte de la crise sanitaire. Nous avons néanmoins engagé des actions très importantes : baisse des tarifs d'entrée et cours de théâtre proposés au Hangar, travaux importants au niveau de la médiathèque et nouveaux aménagements intérieurs avec des espaces de travail dédiés aux étudiants, réactivation du comité de jumelage afin de renouer les contacts avec nos villes jumelles et nos associations. Enfin, le principe d'organiser une grande fête populaire et citoyenne sur la base de loisirs a été validé autour du week-end du 14 juillet prochain afin de permettre aux Chalettois de se rassembler autour du traditionnel feu d'artifice, de concerts, d'animations culturelles, d'un forum des associations et l'accueil d'une ou plusieurs délégations de nos villes jumelles afin de promouvoir la culture de paix si chère à notre commune.

D'autres projets ?

Je souhaite continuer à travailler et m'investir au service des Chalettois, en étroite collaboration avec les agents municipaux, au développement des actions culturelles : rénover le Hangar pour en faire un réel centre culturel et associatif, élaborer une programmation culturelle en phase avec les attentes des citoyens, travailler à amplifier l'offre culturelle proposée dans les quartiers, développer l'offre de la médiathèque et en revoir l'articulation avec la ludothèque et, enfin, redynamiser nos divers jumelages.

Je tiens à remercier mes parents qui m'ont toujours encouragé, mais également toutes les personnes qui m'accompagnent dans mon parcours citoyen depuis mon adolescence, en me disant que tout est possible, et qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui, un Chalettois au service des Chalettois.

Courir pour la bonne cause !

Le **vendredi 11 février**, en partenariat avec l'Agglomération montargoise, l'association A.I.M.E. proposera l'événement « J'A.I.M.E la Valentine », une course de 10 km que l'on peut faire seul-e ou en duo, au départ de la piste BMX située à côté du futur centre aquatique de Chalette, face à la baignade du lac. Un circuit de 5 km sera également proposé au départ de Cepoy. Cette course est ouverte à tous à partir de 16 ans. »

« J'A.I.M.E. la Valentine » est une course chronométrée qui peut s'inscrire dans un parcours de compétition pour les coureurs aguerris, « *mais elle peut également être faite en loisir afin de se faire plaisir et passer un bon moment seul ou avec ses copains, ses copines, son conjoint* » dicit Élodie Torres, présidente de A.I.M.E. à qui nous avons posé quelques questions avant ce rendez-vous.

CPC - « J'A.I.M.E. la Valentine », est-ce pour faire davantage connaître cette maladie qu'est l'endométriose ?

Élodie Torres - *Exactement, le but étant de communiquer autour de cette maladie qui touche une à deux femmes sur dix en France, 180 millions dans le monde. C'est aussi pour faire connaître l'association, dire qu'elle existe sur le terrain local, car basée dans l'agglomération montargoise, et intervenir dans le Loiret. L'association est là pour accompagner les femmes atteintes d'endométriose, les soutenir dans leur démarche.*

CPC - Le gouvernement a reconnu, il y a peu, l'endométriose comme maladie invalidante et de longue durée. Une grande avancée pour vous ?

Élodie Torres - *Oui, c'est une belle victoire, et puis ce qui est d'autant plus remarquable, c'est que tous les députés ont voté pour la reconnaissance de l'endométriose. Il y a une réelle avancée même si ce n'est qu'un petit point, en fait, parmi tous les autres qui restent encore à conquérir. Mais c'est déjà énorme quand on sait ce que ça coûte pour se déplacer et pour se faire suivre. Maintenant, les femmes vont pouvoir bénéficier d'un transport pris en charge par la Sécurité sociale, et de traitements aussi pris en charge, et ça c'est déjà très important.*



INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Les inscriptions pour participer à « J'A.I.M.E. la Valentine » sont à faire au préalable sur le site Pro Timing, <https://protiming.fr/Runnings/detail/6171>. C'est ouvert à tous à partir de 16 ans. **Attention, pas d'inscriptions sur place !**

Guidon chalettois : une nouvelle saison en DN1



Comme l'an passé, l'équipe première du Guidon chalettois va courir au plus haut niveau amateur, la DN1, avec pour objectif de terminer en milieu de tableau dans le championnat. 2022 est une nouvelle année de transition car il n'y aura ni montée ni descente en fin de saison. Cependant, comme l'explique Patrick Fou-

cher, le président du Guidon chalettois, « 2023 sera une année où il y aura une revisite des dossiers et peut-être une réduction du nombre d'équipes (il y en a 27 cette année - NDLR). Il faudra donc faire une bonne saison et c'est dès maintenant qu'il faut la préparer ». Pour cela, près d'un tiers de l'équipe DN1 a été renouvelé, souvent par des jeunes de moins de 25 ans, des jeunes qui seront emmenés par les plus anciens expérimentés et ex-pro, que sont Yannick Martinez et Ronan Racault.

RENDEZ-VOUS 2022

- **Coupe du Centre route**
La Selle-sur-le-Bied · 3 avril
- **Prix de Corquilleroy**
1^{er} mai
- **Prix de Chalette et de l'AME**
26 août
- **Trophée sur piste**
3 septembre
- **Transgâtinaise**
Lac de Chalette · 16 octobre
- **Manche championnat du Loiret BMX**
30 avril

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e.s communistes, républicains et citoyens

Un désert médical, c'est la quasi-impossibilité pour les patients d'un territoire d'accéder à des professionnels de santé parce qu'il y en a trop peu, voire pas du tout. Cela engendre de lourdes conséquences : attente avant de pouvoir consulter, et donc dégradation de la santé des patients, transfert par défaut de consultations classiques vers les services d'urgence, difficultés pour les patients à trouver un nouveau médecin traitant les acceptant...

Cela amène à poser la question : comment peut-on lutter contre le désert médical ? Il y a quelques années, les pouvoirs publics ont tenté de colmater la brèche à coups d'« aides » : aide à l'installation de nouveaux praticiens, subventions, création de maisons pluridisciplinaires de santé avec des praticiens libéraux... Or, cela ne suffit plus : la population et l'espérance de vie augmentent, les besoins s'accroissent.

Chalette, « Ville qui protège », a ouvert un centre municipal de santé en octobre 2017, et ce, malgré les problèmes liés au recrutement de médecins généralistes et de dentistes. En effet, comment rendre plus attractif le territoire de notre ville pour y garder ou y faire venir les soignants ?

Face à la réalité de la désertification de notre territoire, la Ville a pourtant besoin que chacun de ses administrés ait accès aux soins. Ce n'est pas à elle, mais aux pouvoirs publics, tant au niveau régional que national, de mettre en place une politique forte afin d'y parvenir, l'assouplissement du « numerus clausus » n'en étant que la première étape...

Élu.e.s socialistes

Les déserts médicaux sont un scandale !

De nombreux Français vivent actuellement dans un désert médical, avec une grande difficulté d'accès aux soins. C'est le cas de beaucoup de villes moyennes qui souffrent du non remplacement de médecins qui partent à la retraite. Tout cela entraîne l'accroissement des files d'attente avant de pouvoir consulter, au risque d'une dégradation de la situation médicale des patients : le déport de consultations vers les urgences médicales car les patients ne trouvent pas de professionnels en consultation classique, des difficultés pour les patients à s'inscrire auprès d'un nouveau médecin traitant. La santé des Français se dégrade, et à grande vitesse, surtout dans les villes moyennes comme la nôtre et les zones rurales.

Le gouvernement ne semble pas avoir conscience de cette triste réalité, rien n'est fait pour augmenter le nombre de médecins en exercice. Grâce au centre municipal de santé, la Ville a apporté une réponse à cette situation mais elle ne peut tout faire à elle seule. Nous devons nous mobiliser tous ensemble pour inverser cette tendance et retrouver une offre de santé digne de ce nom.

Un nouvel élan pour Chalette

Une nouvelle année commence. Notre groupe, fidèle à ses engagements, va poursuivre ses efforts et défendre le programme sur lequel vous nous avez fait confiance. Nous vivons une époque très particulière. L'écologie bienveillante sera une de nos priorités. La sécurité évidemment. Comme le cadre de vie à Chalette, beaucoup reste à faire sur ce plan. Nous publions désormais un compte rendu synthétique du conseil municipal : www.facebook.com/unnouvelelanpourchalette.

Notre groupe est comme toujours disponible pour échanger avec vous et défendre vos idées.

Contactez-nous par mail : cyril.faure@ville-chalette.fr

Changement de cap pour Chalette

La vieillesse n'est pas une maladie, c'est un processus progressif que nous connaissons tous. Avec l'âge, des fragilités et des pathologies s'installent parfois jusqu'à la dépendance. Un peu coupées du monde à cause de leur âge ou de leurs maladies, les personnes âgées ont souvent besoin des plus jeunes pour les actes de la vie quotidienne. N'oublions pas qu'elles ont une vie derrière elles, une personnalité, des avis et des idées. Il est important de se comporter comme avec toute autre personne en leur témoignant considération et affection. En tant que conseillère municipale et départementale, j'ai pu les rencontrer lors de la distribution de chocolats offerts par le Département et échanger avec elles ainsi qu'avec le personnel de ces établissements qui ont un réel dévouement envers elles. Ces personnes m'ont exprimé leur joie, leur solitude et leur souffrance. C'est pourquoi, je pense que notre rôle d'élu est de mettre en place des projets pour continuer à leur apporter du réconfort.

Erratum : dans le numéro de janvier, nous avons indiqué « Texte non parvenu » concernant la tribune de Farah Loiseau. Or, après vérification, nous avons bien retrouvé le texte envoyé par email, qui avait malheureusement échappé à notre attention, trop tard cependant pour l'insérer dans le magazine qui était déjà sous presse. Toutes nos excuses. Cette tribune est donc à lire page 11.

France insoumise

Notre démocratie est minée par une abstention massive. À Chalette, 73 % des électeurs se sont abstenus aux départementales. 13 millions de personnes sont non ou mal inscrites (soit 27 % du corps électoral). Aucune campagne d'inscription sur les listes électorales n'a été engagée par le gouvernement. Au final, les riches et les personnes âgées votent ; les classes populaires et les jeunes s'abstiennent. Des mesures techniques existent pour pallier ce problème : par exemple, l'inscription automatique sur les listes au moment où on déclare son domicile, comme cela se fait en Allemagne, en Espagne et en Italie. Le passage à une 6^e République permettant l'intervention populaire, avec des dispositions comme le RIC (référendum d'initiative citoyenne), le vote obligatoire et la reconnaissance du vote blanc contribueraient aussi à mettre fin à ce fléau. En attendant ces changements, vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site service-public.fr et vous inscrire en mairie ou en ligne jusqu'au 2 mars.

Des rues ont changé de nom

À Chalette, les rues n'ont pas toujours porté leur nom actuel. Des rues avaient un nom pas très poétique, par exemple le chemin vicinal ordinaire n°7 devenu la rue de la Pontonnerie en 1940. Mais certaines ont changé pour une raison particulière.

Rue Nelson-Mandela et allée René-Bricard

Par délibération en date du 9 mai 1986, le conseil municipal a baptisé du nom de Nelson Mandela une petite rue débouchant sur la rue du Château d'eau et qui devait rejoindre la rue Roger-Salengro. Les projets d'urbanisme n'étant pas conduits à terme, la voie importante prévue initialement s'est traduite par la création d'une impasse.

Le conseil municipal du 4 novembre 1993 décide de baptiser AVENUE Nelson-Mandela (et non RUE comme marqué sur les plaques de rue) la voie nouvelle reliant la rue Fernand-Boutet à la rue Marcel-Paul, autrement dit la place Jean-Jaurès au Pont-à-l'Âne, et de débaptiser cette première rue Nelson-Mandela pour la rebaptiser allée René-Bricard. Syndicaliste CGT et militant politique bien connu dans l'usine Hutchinson, René Bricard est décédé il y a quelques années. Le conseil municipal a reçu l'accord de sa veuve, Mme Andrée Bricard.

... La suite le mois prochain !

Naissances :

- Wissam BOUDJELLA
- Tidiane THIAM
- Ilian PERONNY
- Sakina TALLA

Décès :

- Raymonde LACOMBE (RÉNARD)
- Yvon NOË
- M'Barek MEGGAR
- Abdelkader BOUFIDJELINE
- Antonio CALZADA
- Michel FICHET
- Jacqueline DEJEANT
- Emma BUGIEDA (SLOTA)
- Lydie SIMON (KOEHL)
- Zahra DAHMANI (ZIANI AOUEL)
- Roland PUISSANT
- Pierre GIACOMONI
- René TOUZEAU
- Andréa SÉNÉCA (DUBOIS)
- Süleyman KARA
- Pierre MANDONNET
- Micheline MARTIN (LAGRANGE)
- Marc GUYON
- Yvonne NAUGUET (BARDET)
- Sébastien PITET

LA MINUTE NATURE

Rubrique pédagogique et ludique proposée par la Maison de la nature et de l'eau

Mots mêlés : les zones humides

Dans cette grille sont cachés des noms de végétaux et d'animaux spécifiques des zones humides. N'hésitez pas à chercher la définition des mots qui vous sont inconnus !

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | T | B | L | E | N | T | I | L | L | E | S | D | E | S | I | G |
| M | R | E | P | X | U | A | L | N | O | L | A | Y | R | F | M | E |
| S | I | L | H | E | R | O | N | I | P | E | U | P | L | I | E | R |
| V | T | O | R | M | O | R | V | A | S | R | L | D | O | L | P | R |
| T | O | R | O | U | S | S | E | R | O | L | E | R | U | T | A | I |
| E | N | I | L | S | E | P | O | U | T | C | A | N | A | R | D | S |
| T | U | M | M | A | L | I | B | E | L | L | U | L | E | E | N | U |
| A | Q | U | A | T | I | Q | U | E | R | V | J | U | P | A | I | B |
| R | A | Z | R | Q | E | U | M | N | O | T | O | N | E | C | T | E |
| D | P | O | A | I | R | I | S | P | V | A | N | C | T | I | D | R |
| O | Q | U | I | M | E | N | T | H | E | U | C | P | R | U | Y | C |
| S | E | C | S | T | N | E | N | U | P | H | A | R | E | S | V | E |

Voici les mots cachés dans la grille :

AQUATIQUE · MARAIS · ROSELIÈRE · SAULE · ONC · FILTRE · NOTONÈCTE · LENTILLES · GERRIS · BERCE · NENUPHAR · SESCS · ROUSSEROLE · CANARD · LIBELLULE · MENTHE · IRIS · PEUPLIER · HERON · TRITON · TETARD

ERRATUM

Tribune égarée du groupe « Changement de cap pour Chalette » qui aurait dû paraître le mois dernier :

« C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite, à toutes et tous ainsi qu'à tous vos proches, une très joyeuse et heureuse année. En ce début d'année 2022, je souhaite offrir mes meilleurs vœux à tous les Challettois et Chalettoises, qu'ils soient en activité ou en retraite, des valeurs de solidarité, de santé, de travail et de petits bonheurs au quotidien, dans un monde aujourd'hui incertain où il nous faut toujours lutter contre ce virus. Je souhaite exprimer ma reconnaissance aux associations et à leurs bénévoles particulièrement actifs à Chalette (culturelles, sociales et sportives) car vous êtes des partenaires indispensables à notre municipalité. Merci à tous les acteurs et partenaires économiques (commerçants, entrepreneurs...). Et enfin, un merci tout particulier aux agents communaux et du CCAS qui œuvrent au maintien des services publics et participent, avec nous, à la satisfaction des besoins de nos concitoyens. Je vous propose donc de construire ensemble 2022. Bonne année à tous et toutes.

Bien cordialement
Farah Loiseau



Vous êtes **commerçant dans l'alimentaire** ? Connaissez-vous le **Marché du terroir** de Chalette, chaque premier dimanche du mois, place Jean-Jaurès ? Saviez-vous que **l'emplacement est gratuit** ? Renseignez-vous vite au **02 38 89 59 48** !

À L'AFFICHE



Les hibernades

ANIMATIONS SENIORS
FEVRIER 2022

Spectacle de
DANSE
AVEC L'ATELIER DANSE DU SE.MU.R.P.A.

SAMEDI 19 FÉVRIER
DIMANCHE 20 FÉVRIER

14H · LE HANGAR

Séance de
THEATRE
AVEC L'ATELIER THEATRE DU SE.MU.R.P.A.

SAMEDI 26 FÉVRIER
DIMANCHE 27 FÉVRIER

14H · MAISON DES ARTS

SPECTACLES GRATUITS · PASSE SANITAIRE EXIGÉ
SE PRÉSENTER SUR PLACE 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU SPECTACLE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
02 38 93 63 03 · 06 23 99 83 16

À NOTER

Animation bébés lecteurs : découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans. **Samedi 26 février** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Animation petits lecteurs : découverte du livre à travers des albums à partir de 3 ans. **Samedi 5 mars** à 15h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l'Espace numérique de la médiathèque :

- **pour les seniors** : de 10h à 11h30, mardi 1^{er} février (démarches en ligne), mardi 22 février (Windows media player).
- **tout public** : de 10h à 11h30, samedi 5 février (démarches en ligne), samedi 26 février (Windows media player).

Les rendez-vous de la ludothèque :

- **après-midi ludique pour les seniors** : jeudi 3 mars de 14h à 16h.

Les ateliers du musée d'école Fernand-Bouttet :

- **atelier récitation** : samedi 26 février à 15h avec les AEC.

Permanence de l'avocat conseil vendredi 11 février de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.

Conseil municipal mardi 8 mars à 20h30 à l'Hôtel de Ville.



LA PAUSE CAFÉ
des parents
JEUDI 17 FÉVRIER

9h · Espace Aragon
Service enfance famille : 02 38 89 59 77



LES COLLECTES DE DECHETS DU
Conseil municipal
des enfants
SAMEDI 5 MARS

10h-12h · Place des commerces · Lancy

